

Service émetteur : Direction de la santé publique
 Courriel : ARS-PCH-17-Emailing@ars.sante.fr
 Téléphone : 05 46 68 49 00
 Télécopie : 05 46 68 49 37

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE LE THOU
Mairie
17290 LE THOU

LA ROCHELLE, le 22 Décembre 2021

 Prélèvement : **00127980**

Date de prélèvement :	15/12/2021	Heure :	10h35	Préleveur :	V. NAULLEAU
Unité de gestion :	A.I. DE L'AUNIS (0202)				
Installation :	UDI - R. DE AIGREFEUILLE-LE THOU (000300)				
Commune :	BALLON				
Point de surveillance :	CENTRE BOURG (0000000589)				
Localisation :	MAIRIE				
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE				
Motif de prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.				

Analyse réalisée par :	Laboratoire d'Analyses Sèvres Atlantique - LASAT				
N° analyse laboratoire :	21LH-13469-2				
Type de l'analyse :	D1Sp -				
Date de l'analyse :	15/12/2021				

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures de terrain					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'air	5 °C				
Température de l'eau	10,9 °C				25
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,65 mg/LCl ₂				
Chlore total	0,75 mg/LCl ₂				
Analyses de laboratoire					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL				0
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL		0		
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1 n/100mL				0
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,20 NFU				2
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,4 unité pH			6,5	9
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	554 µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,1
Nitrates (en NO ₃)	12,5 mg/L		50		

Conclusion sanitaire :

Eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Teneur en chlore excessive. Il a été demandé à l'exploitant de vérifier le fonctionnement du dispositif de chloration et d'adapter le traitement pour abaisser le résiduel en chlore contenu dans l'eau distribuée.

La Directrice Adjointe de la délégation départementale



Catherine VAURE